

PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration

Date : Jeudi 13 février 2014

Année scolaire : 2013-2014
Numéro de séance : 3
Date de transmission de la convocation aux membres : Jeudi 30 janvier 2014
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur LEGROS Jimmy-Guy
Secrétaire de séance : Madame FENNETEAU Véronique

Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 22

Ordre du jour

I – Approbation du procès verbal

- 1-Approbation de l'ordre du jour du CA
- 2-Approbation du PV du CA du 28 novembre 2013

II – Vie Pédagogique

DGH

III – Affaires financières

- 1- DBM
- 2- Contrats et conventions
- 3- Voyages et sorties scolaires
- 4- Don MDL
- 5- Actes du CA

IV - Questions diverses

Annexes [11] documents annexes

- 1- DGH
- 2- DBM
- 3- Convention Yuko KURAMATSU
- 4- Convention Maison de la Gibauderie
- 5- Convention Confort Moderne
- 6- Convention prélèvement SEPA
- 7- Convention Danse Contemporaine
- 8- Convention Café Merling
- 9- Convention Utilisation terrain de tennis
- 10- Convention Mutualisation payes des personnels
- 11- Voyages et sorties scolaires
- 12- Convention lycée Victor Hugo maintenance et exploitation chauffage

PRÉSENCE au CONSEIL

Séance du 13 février 2014

Qualité		Membres de droit			Invités		
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom (qualité)	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. LEGROS Jimmy-Guy	X				
	Proviseur adjoint	Mme BABIN Delphine	X			Mme ORAVEC Myriam	
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	X				
	C.P.E.	M. ALBERT Didier		X			
	Collectivité de rattachement	Mme SHEMWELL Hélène	X				
ÉLUS LOCAUX	Groupement de communes	M. RAMAT Bernard		X			
	Commune siège	Mme PIQUET Lydia			X		
	Commune siège	M. JEAN Yves		X			
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE							

		Titulaires			Suppléants				
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	X						
		M. VIALLEMONTEIL Jean-Pierre	X						
		Mme JULIEN Anne-Laure	X						
		Mme RUMMEL Elke	X						
		Mme NIEUTIN Gloria	X						
		M. HERMELIN Lionel	X						
		Mme PRANGÈRE Christiane	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme DUCOURET Christelle	X						
		Mme BELIARD Catherine	X						
		M. CHAUMET Sébastien	X						
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Mme COURTIN Isabelle	X						
		Mme ADRAR Aïcha		X					
		M. LEVESQUE Joël		X		Mme FENNETEAU Véronique	X		
		Mme BEAUJOUR Fabienne	R						
		Mme BOUCHET NUER Isabelle	R						
	Élèves	M. MUTEL Stéphane	X						
		M. BONNET Julien	X						
		Mlle POUSTYNNIKOFF Lara		X		M CHASSEVENT Simon	X		
		Mlle PEREIRA Lucie		X					
		M. BLAUDEAU Clément	X						

P : Présent - A : Absent - E : Excusé - R : arrivée en cours de séance

Début de la séance : 18H15

I – Approbation du procès-verbal

1) Approbation de l'ordre du jour du CA

Le point « relecture des règlements intérieurs » est supprimé suite à la demande des enseignants qui souhaitent une concertation préalable sur ce sujet avant qu'il ne soit abordé en CA.
Ce point sera abordé au prochain CA.

Vote pour l'approbation de l'ordre du jour :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Désignation du secrétaire de séance : c'est le tour des parents, Mme FENNETEAU est volontaire.

Arrivée de Mme Boucher-Nuer (parent) (18h25)

2) Approbation du PV du conseil d'administration du 28 novembre 2013

Un élève pose une question sur le nombre de voix obtenu lors de la question sur « l'emploi stagiaire de la Région », le nombre de voix « pour » est inférieur certes au quorum mais supérieur aux voix « contre », donc l'emploi est validé.

Vote pour l'approbation du PV :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

Arrivée de Mme Beaujour (parent) (18h30)

II – vie pédagogique (Document annexe n°1)

M. le Proviseur présente le tableau prévisionnel de répartition des moyens, en indiquant que depuis l'envoi des documents, le Rectorat a accordé 14 heures supplémentaires pour le fonctionnement du lycée et qu'avec le total de 1864h, les élèves auront les heures réglementaires prévus par les programmes. Des dédoublements sont prévus pour les cours et notamment en langues: en 2de (1 heure dédoublée), en classe de 1^{ère} et de Terminale, tous les cours ont lieu en groupes afin de préparer les épreuves de langue du baccalauréat.

Si l'établissement comptera une classe de moins à la rentrée 2014 (-1 TES), la dotation globale en heures enregistre une baisse importante (-71h). L'effectif total attendu est de 1510 élèves, le nombre d'étudiants en CPGE devrait se stabiliser (700)

Les enseignants font part de leurs inquiétudes: ils estiment que les moyens ne permettront pas d'assurer correctement leur mission pédagogique (manque de cours dédoublés en langue, en eps, effectifs-classes chargés), ils s'inquiètent de l'avenir des options facultatives actuellement dispensées au lycée.

Un parent pose la question de savoir pourquoi l'heure d'anglais supplémentaire donnée jusque là en classe européenne ne sera plus assurée à la prochaine rentrée: M. le Proviseur explique que l'horaire réglementaire est fixée à 2h hebdomadaire; l'heure supplémentaire qui avait été accordée les autres années résultait d'un choix pédagogique antérieur, choix que la dotation globale actuelle ne permet plus.

Au terme des échanges, les enseignants informent les membres du conseil d'administration qu'ils voteront contre cette répartition en raison de l'insuffisance d'une dotation qui selon eux diminue ou supprime les dédoublements nécessaires au bon fonctionnement des cours.

Vote sur la DGH :

Contre : 15 Abstention : 04 Pour : 03

Acte administratif n° 01 bis

Suite au vote « contre », M. le Proviseur informe les membres du conseil d'administration qu'un nouveau conseil devra se réunir dans les 10 jours, soit avant le 23 février 2014. Il est décidé que le prochain conseil d'administration aura lieu le jeudi 20 février 2014 à 18h30, il sera précédé d'une commission permanente qui se tiendra le même jour à 18h.

III- Affaires Financières

1- DBM (Document annexe n°2)

Monsieur Peycli, intendant du lycée, fait part de décisions budgétaires modificatives (DBM) pour information aux membres du conseil. Il s'agit de diminutions de stocks de denrées, de forfaits élèves en raison d'un moindre nombre d'internes et d'élèves déjeunant à la carte, et d'une hausse pour les commensaux. (Annexe Liste des opérations de modifications du budget historisées)

M. Peycli présente ensuite pour vote la DBM concernant le marché du gaz pour lequel la prévision était au-dessus de ce qui va été utilisé (18.000 €), une dépense supérieure pour l'eau (facture sur 2 compteurs), l'achat d'un véhicule électrique pour les nécessités du service. Le lycée profiterait d'une aide de la Région pour l'achat de ce véhicule en remplacement du précédent dont le coût de location est très élevé. (Annexe Fonds de roulement mobilisable)

Les représentants des enseignants s'interrogent sur le choix du véhicule proposé et demandent s'il ne serait plus judicieux de faire l'acquisition d'un véhicule utilitaire plus polyvalent à l'usage. Un représentant des agents explique que les transports d'objets volumineux ou de cartons risquent, par exemple, d'être problématiques. M. Peycli répond que d'autres véhicules, dont un utilitaire, sont disponibles pour cela.

Monsieur Le Proviseur explique que le véhicule choisi présente les avantages financiers recherchés et correspond aux besoins que l'établissement réserve à son usage.

Départ d'un représentant des élèves

Une suspension de séance est demandée (19h30-19h39) par les personnels enseignants et avant le vote.

Vote de la DBM :

Contre : 0 Abstentions : 08 Pour : 12 Refus de vote : 1

Acte administratif n° 01

Départ de Mme Shemwell (représentante de la Région)

2- Contrats et Conventions

☞ Convention pour l'Atelier de Manga avec l'association Yuko Karamatsu (Document annexe n°3)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 02

☞ Convention pour l'Atelier de Manga avec la Maison de la Gibauderie (Document annexe n° 4)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 03

œ Convention Jeunes et Contemporains (Document annexe n° 5)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 04

œ Convention adhésion au prélèvement SEPA avec DRFIP (Document annexe n°6)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 05

œ Modification de la convention « Cie Alice de Lux » - article 3 : aspects financiers (+250€)
(Document annexe n° 7)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 06

œ Contrat distributeur de boissons chaudes (Document annexe n° 8)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 07

œ Convention de location de terrain de tennis avec le stade Poitevin Tennis Club (Document annexe n°9)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 08

œ Convention mutualisation des payes avec le lycée Victor Hugo (Document annexe n°10)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 09

3- Voyages et sorties scolaires

Divers projets de voyages sont présentés au conseil (Document annexe n°11)

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

4- Don MDL

La MDL propose de faire un don pour le voyage des classes Euro en Irlande et Ecosse pour un montant de 2470,40€, le conseil accepte ce don.

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 15

5- Actes du Conseil d'Administration (Document annexe n° 12)

Le conseil doit ensuite se prononcer sur l'adhésion du lycée au groupement installation chauffage lycée Victor Hugo : compte tenu de la nouvelle installation de chauffage au gaz, les personnels Région n'ont pas les habilitations pour effectuer des opérations sur ces matériels, le lycée doit recourir à des entreprises privées dont le contrat de regroupement est géré par le lycée V. Hugo.

Vote

Contre : 0 Abstentions : 00 Pour : 20

Acte administratif n° 16

IV – Questions diverses

Les associations de parents d'élèves ont fait parvenir des questions :

- œ question de la PEEP à propos des modifications de l'organisation des AP (accompagnement personnalisé):
- œ pour rentrer dans l'enveloppe horaire, le nombre de semaines a été diminué pour les AP cette année, cette information a été donnée lors des conseils de classe qui était le lieu le plus approprié pour diffuser cette information aux parents, pour l'année scolaire prochaine des dispositions seront prises pour éviter des perturbations de ce type.
- œ les redoublements ne pourront pas se faire sur le lycée en TS: l'effectif ne pouvant dépasser 35, la capacité d'accueil sera limitée aux seuls passages des 1S actuelles. Les redoublants de S seront accueillis sur les autres lycées de la ville, le lycée disposera cependant de places en TL et en TES.
- œ pour la FCPE :
- œ des explications sont demandées sur les épreuves de langues vivantes au baccalauréat: chaque professeur de langue a informé sa classe sur les différentes modalités d'épreuve; une information particulière en direction des parents est prévue pour la procédure APB (admission post-bac) ;
- œ une demande pour savoir s'il y aura des modifications dans la liste des livres et pour avoir une convention qui formalise les mises à disposition de l'établissement aux associations de parents d'élèves pour la bourse aux livres: les coordonnateurs de discipline seront sollicités pour fournir au plus tôt la liste modifiée des manuels scolaire et des consommables. Une convention sera proposée aux associations au cours du prochain trimestre.

La séance est levée à 20H15

Le Président
J.-G. LEGROS

La Secrétaire
V. FENNETEAU